



Hôpitaux de Lyon

**LIVRET « ACCUEIL ET RESSOURCES »
DU TERRAIN DE STAGE
X1 HEH**

SOMMAIRE

PREAMBULE

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

FICHE 2

Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon

FICHE 3

Présentation de l'unité

FICHE 4

Conditions d'accueil

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

FICHE 8

Apprentissage des actes, activités et techniques de soins

FICHE 9

Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7

PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quelque soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les 4 **compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

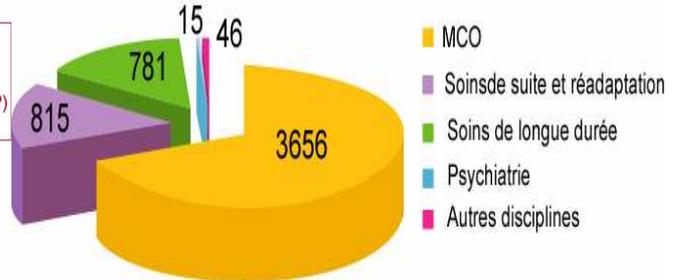
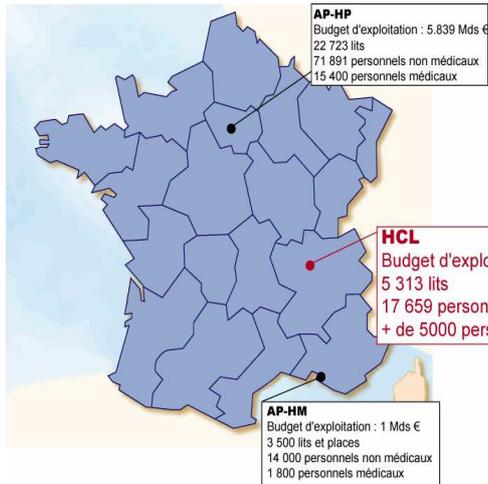
Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

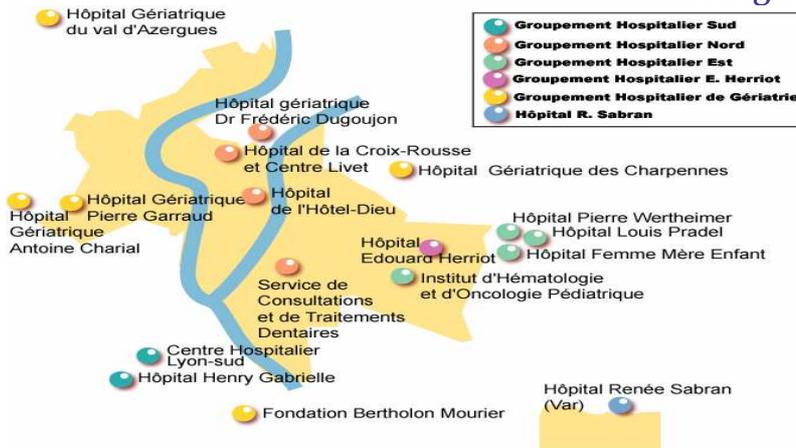
Les HCL : 2^{ème} CHU de France en quelques chiffres



1 485 408 journées en hospitalisation classique
137 188 séances d'hôpital de jour
170 422 entrées ER (Établissements de Regroupement)
887 804 consultations (patients externes)
220 124 passages aux urgences

5 313 lits
384 places d'hôpital de jour
22 places d'IVG

Les 6 groupements Hospitaliers



10 écoles
Nombre d'étudiants

- . IFSI : 982
- . IADE : 56
- . IBODE : 35
- . ASD : 165
- . Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale : 128
- . Sage-femmes : 157
- . Cadres de santé : 61
- . Ambulanciers : 44



L'Enseignement



Hospices Civils de Lyon

Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.

Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

FICHE 3

Présentation de l'unité et conditions d'accueil

INTITULE

Etablissement :

Hôpital Edouard-Herriot

Adresse postale : Place d'Arsonval, 69003 Lyon

Pôle : Médecine

Intitulé du service, de l'unité : Unité de Soins Palliatifs

TYPLOGIE DU STAGE

Soins : courte durée longue durée, de suite et de réadaptation

santé mentale et psychiatrie individuels ou collectifs sur lieux de vie

Spécialités ou orientation :

« Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle. » (SFAP).

« Les soins palliatifs et l'accompagnement considèrent le malade comme un être vivant, et la mort comme un processus naturel. Ceux qui dispensent des soins palliatifs cherchent à éviter les investigations et les traitements déraisonnables (communément appelés acharnement thérapeutique). Ils se refusent à provoquer intentionnellement la mort. Ils s'efforcent de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'au décès et proposent un soutien aux proches en deuil. Ils s'emploient par leur pratique clinique, leur enseignement et leurs travaux de recherche, à ce que ces principes puissent être appliqués. » (SFAP)

Hospitalisation complète Consultations Hôpital de semaine Hôpital de jour

Autre :

Capacité d'accueil

Lits : **12 chambres individuelles**

Organigramme

Cadre de santé : Nom : Mme Hellen THIVEND

Téléphone : 04 72 11 11 50

Mail : hellen.thivend@chu-lyon.fr

Maître de stage :

Tuteur :

FICHE 4

Conditions d'accueil

Equipe de soins :		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins	2	Psychologue : Mme Marie-Carmen MOREL Psychomotricienne : Mme Charlène DUNOD Kinésithérapeute : Mme Anne-Lise GAREL Une équipe de bénévoles de l'association « Albatros »
Cadres de Santé	1	
ASH		
ASD	8	
IDE	8	
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)		
Equipe Mobile d'Accompagnement et Soins Palliatifs (2e étage)		
Horaires de l'équipe Infirmière		Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)
J 1 : 6h30-18h30 J2 : 7h30-19h30 N : 19h-7h Alternance jour/nuit : oui		Matin : 7h30 – 15h (dont 30 minutes de pause à midi) Soir : 13h – 20h
Modalités d'encadrement : Précisez comment s'organise l'accueil, l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation terminale		
Entretien d'accueil à l'arrivée ou sur rendez-vous avec la cadre de santé ou une autre IDE déléguée par elle : <ul style="list-style-type: none"> * Présentation des locaux * Présentation des objectifs personnels * Organisation du planning * Questions diverses... <p>Un bilan de mi-stage sera réalisé : auto-évaluation de l'étudiant, reprise des objectifs avec évaluation de leurs atteintes, et un réajustement des objectifs si besoin.</p> <p>Pendant la deuxième partie du stage, l'étudiant devra présenter une démarche de soins.</p> <p>La date de l'évaluation de fin de stage sera à définir avec l'équipe ; les éléments du bilan de mi-stage seront repris, et le tout sera formalisé à travers la rédaction d'un bilan final d'évaluation. Après vous avoir rendu ce bilan, on vous demandera de nous donner une évaluation de votre encadrement.</p> <p>NB : Nous sommes conscients des difficultés émotionnelles qui peuvent survenir dans une unité comme la nôtre. Si vous ressentez le besoin, n'hésitez pas à en parler à la cadre ou avec un membre de l'équipe.</p> <p>Le planning des stagiaires se trouve dans le classeur du planning de l'équipe. En plus de vos horaires, vous y trouverez aussi dans quel secteur du service vous êtes affectés.</p> <p>La dernière semaine vous devriez être capable de prendre en charge tout un secteur en binôme avec l'ASD, et sous la supervision de l'IDE. Cela veut dire que vous serez encadré par des IDE différents au long de votre stage ; néanmoins, vous aurez un référent qui sera au courant de votre quotidien.</p>		
Ressources mises à disposition : cours, documents, textes réglementaires, chartes... indiquer où l'étudiant peut les trouver, éventuellement renvoyer à des annexes		

Différents classeurs à la salle de soins :

- Soins Palliatifs
- SLA
- Douleur
- Décès

Petite bibliothèque au bureau de l'interne.

Base de données GED sur l'intranet des HCL.

Sites web qui peuvent être intéressants :

- * www.sfap.org: site de la Société Française d'Accompagnement et soins Palliatifs.
- * www.soin-palliatif.org: Centre National de Ressources.
- * www.sfetd-douleur.org: Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur.
- * www.doloplus.com: sur les échelles d'hétéro-évaluation de la douleur.
- * portail-sla.fr : sur la sclérose latérale amyotrophique.

Informations pratiques : Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues...

Pour les repas, vous pouvez aller au self du personnel (en tenue civile obligatoirement), et vous pouvez même prévoir votre repas. Les tickets pour le self peuvent être achetés à l'entrée les Accès au self : 0,45 €.

Sauf cause majeure, vous ne pouvez pas prendre votre repas dans le service.

Vestiaires au sous-sol du pavillon P (prévoir cadenas) ; dans le service vous pouvez vous servir du placard à sacs.

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

OUI

NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

Vous êtes en 3e année ; on présuppose donc que vous :

- êtes capable de réaliser des soins de base.
- connaissez les physiopathologies cancéreuses.
- connaissez les familles pharmacologiques.
- êtes capable d'entrer dans une relation professionnelle avec le patient.

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

Mission principale :

Soins à visée : éducative - préventive - diagnostique - curative - **palliative** [^]

Précisez :

En plus des gestes techniques habituels dans notre service, on vous demandera aussi au long de votre stage :

- connaître et utiliser les différentes échelles d'évaluation de la douleur.
- apprendre les traitements antalgiques et les différents paliers utilisés.
- administrer ces traitements et surveiller leurs effets indésirables.
- apprendre la souplesse dans les soins et leur organisation.
- développer un sens critique et créatif.
- consolider les acquis dans l'accompagnement du patient et de son entourage.
- connaître le protocole des soins post-mortem en prenant compte les différents rites religieux, et être capable d'informer sur les démarches administratives à suivre. Vous pouvez aussi réaliser ces soins à votre demande.

Vous serez aussi amené sans doute à réfléchir sur les raisons des décisions prises et la manière de les mettre en pratique. Aussi à avoir au moins l'intuition de ce qui est la distance juste dans la relation soignant-soigné : ni sympathie ni antipathie, sinon empathie.

Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

Patients majeurs de 18 ans en phase terminale d'une pathologie cancéreuse ou dégénérative.

Patients qui ont besoin d'un ajustement de leur traitement antalgique.

Patients hospitalisés dans l'unité pour une durée limitée dans le but de donner un répit à leur entourage.

Pathologies et/ou situations prévalentes :

Une pathologie récurrente dans notre unité est la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique), dont la prise en charge, lourde et complexe, stimule la créativité des soignants.

Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques : *quelques exemples*

Prescriptions anticipées

Sédation

Soins post-mortem

Parcours de soins:

Lieux et modalités où l'étudiant peut être amené à suivre le patient dans son parcours de soins

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	X	<i>Evaluation de la douleur</i>
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	X	<i>Accès aux dossiers soignant et médical avec l'IDE référent(e)</i>
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	X	<i>Observation clinique, évaluation de risques</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	X	<i>Entretien d'accueil avec le patient et/ou l'entourage</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	X	<i>Lors de l'entretien d'accueil ; auprès des personnes ressources (entourage, service de soins d'origine, etc.)</i>
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	X	<i>Questions et réflexions lors des relèves pluridisciplinaires quotidiennes</i>
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	X	<i>Diagnostic infirmier et projet de soins</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	X	<i>Déceler les signes de l'agonie ; discerner la mise en œuvre des PAP</i>

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	X	<i>Evaluer la capacité de déambulation d'un patient avec la kinésithérapeute</i>
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	X	<i>Respect des horaires du patient ; prévoir les passages des autres intervenants</i>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	X	<i>Changement d'une aiguille d'Huber ; traçabilité sur les supports spécifiques</i>
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	X	<i>Réaliser les soins selon l'état physique et métabolique du patient</i>
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	X	<i>Evaluation des priorités et de la charge de travail pour organiser le travail en binôme</i>
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins		
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	<i>Prévention de la douleur iatrogène. Identification des risques (dénutrition, chute...) lors le recueil de données</i>
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	X	<i>Application des prescriptions anticipées ; situations d'urgence en USP</i>
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles	X	<i>Lors des synthèses hebdomadaires</i>
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	X	<i>Travail autour de l'angoisse ; écoute active du patient et son entourage</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	X	<i>Evaluation quotidienne de son autonomie et son degré de fatigue</i>
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	X	<i>Mode et fréquence de réalisation de la toilette</i>
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	X	<i>Utilisation de l'échelle de Norton et du matériel adéquat (coussins gel, handipod, etc.)</i>
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	X	<i>Lit alzheimer, retrait de mobilier inadapté</i>
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	X	<i>Proposer et réaliser des activités de distraction (sorties de l'unité, passer du temps au salon avec le patient et/ou l'entourage)</i>
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	X	<i>Inciter la personne à faire par elle-même, et évaluation quotidienne</i>

FICHE 7 Acquisition

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X	<i>Alerter le médecin en cas de doute sur une prescription ; utilisation du Vidal et similaires</i>
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	X	<i>Préparation et administration des traitements oraux et parentéraux</i>
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	X	<i>Surveillance de l'adaptabilité de la voie d'administration</i>
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	X	<i>Administration des antalgiques « si besoin » ; PAP</i>
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	X	<i>Prévention de la douleur iatrogène ; évaluation de la douleur avec échelle adaptée</i>
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique	X	<i>Assister à un entretien infirmier et/ou médical</i>
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques	X	<i>Utiliser le toucher-massage</i>

<p>8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne</p>	<p>X</p>	<p><i>Coussins-gel sous les talons ; lit alzheimer ; nébuliseur ; lit douche...</i></p>
<p>9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique</p>		
<p>10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique</p>	<p>X</p>	<p><i>Utiliser les pansements les plus couramment utilisés dans le service ; prévoir et programmer le changement de dispositifs comme une SAD</i></p>
<p>11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées</p>	<p>X</p>	<p><i>Effets indésirables des morphiniques</i></p>
<p>12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et/ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...</p>	<p>X</p>	<p><i>Réaliser des transmissions écrites sur Easily</i></p>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 5: Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique		
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	X	<i>Expliquer au patient son traitement antalgique, et les différents moments d'administration (LP, LI, délais...)</i>
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	X	<i>A l'accueil du patient et pendant son séjour, chercher et tracer le consentement pour certaines décisions et/ou soins de confort (bain, socio-esthéticienne...)</i>
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	X	<i>Se mettre à la même hauteur que le patient lors des entretiens</i>
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	X	<i>Recueil de données pour connaître l'histoire de la maladie ; respect des croyances du patient et de ses rites</i>
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	X	<i>Utiliser le toucher, le ton de la voix... Utiliser les outils présents dans le service pour les patients ayant des difficultés avec la parole (ne parlant pas français, aphasiques...)</i>
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	X	<i>Identifier les personnes de l'entourage, se présenter à elles de manière systématique en même temps que les autres membres de l'équipe et les locaux</i>
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	X	<i>Savoir reconnaître la personne de confiance si besoin</i>
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	X	<i>Être à l'écoute, observation du patient</i>
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	X	<i>Repérer les peurs, les dénis, le renfermement...</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle:

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	X	<i>Rédiger l'auto-évaluation de mi-stage, remise en question des acquis et des points à améliorer</i>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	X	<i>Encadrement par différents compagnons ayant des organisations différentes</i>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	X	<i>GED ; comparaison et évaluation des soins en tant qu'apprenant</i>
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	X	<i>Savoir expliquer le pourquoi de ses gestes et décisions</i>
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	X	<i>Circuit du linge ; circuit des déchets ; SMDS</i>
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	X	<i>Systèmes d'aspiration ; mallette d'urgence ; protocole de sédation en situation de détresse terminale</i>
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	X	<i>Bilan de mi-stage et démarche clinique. Evaluation de ses gestes</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	X	<i>Questions sur la sédation, la PEC de la douleur...</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	X	<i>Analyse de la pratique en collaboration avec l'IFSI</i>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	X	<i>Utilisation de la GED et de la documentation du service</i>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	X	<i>Consulter le Vidal ou similaire lors de l'administration d'un traitement pas connu</i>
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	X	<i>Identifier les différents intervenants de l'équipe</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	X	<i>Connaître les ressources disponibles sur HEH (stomathérapeute, aumônerie, « Bulle d'R »...)</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	X	<i>Fiche de liaison</i>
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	X	<i>Travail en collaboration avec la psychomotricienne, l'ASD, ...</i>
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	X	<i>Répartition des missions lors des relèves ou de la synthèse</i>
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	X	<i>Consulter le dossier du patient, assister aux synthèses</i>
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	X	<i>Equipe de bénévoles</i>
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service	X	<i>Encadrement d'une étudiante ASD ; présenter l'unité à un(e) étudiant(e) à son arrivée</i>
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	X	<i>Raisonner sa pratique professionnelle auprès de l'IDE référent</i>
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

FICHE 8
LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire
Entretien d'accueil et d'orientation	X	
Soins d'hygiène et de confort	X	
Entretien d'aide, entretien thérapeutique	X	En collaboration avec la psychologue
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	X	Notamment paramètres respiratoires
Prélèvements veineux	X	
Prélèvements capillaires	X	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques	X	
Injections parentérales avec calcul de dosage	X	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	X	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	X	
Pansements complexes, drainages	X	Pas fréquent
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	X	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	X	
Surveillances pré et post opératoire		
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	X	
Préparation de la sortie d'un patient		
Techniques de médiations thérapeutiques	X	En collaboration avec la psychomotricienne
Utilisation de seringues auto pulsées	X	Et PCA

Pose et surveillance de sonde gastrique	X	Pas fréquent
Pose et surveillance de sonde urinaire	X	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique	X	
Pose et surveillance de transfusion	X	Pas fréquent
Injections dans les chambres implantables	X	
Autres :		
Soins post-mortem	X	Parcours du défunt, démarches administratives
Présentation et préparation des plateaux repas	X	
Manutention manuelle et appareillée	X	
Administration de meopa	X	
Utilisation, soins et surveillance VVC abord périphérique	X	
Pose et surveillance cathéter SC	X	
Utilisation, soins et surveillance de gastrostomie	X	
Soins et surveillance de colostomie	X	
Administration de morphiniques, traçabilité et dépistage des effets indésirables	X	
Evaluation de la douleur avec différentes grilles	X	
Pose et surveillance VVP	X	
Prélèvements sanguins sur voies centrales	X	
Changement d'aiguille d'Huber	X	
Utilisation du matériel de prévention d'escarres	X	

